

Étude de la langue en 1^{ère}

Les attendus des programmes – Synthèse

PROGRAMMES

Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels (classe de première)

Le professeur rappelle aux élèves les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels de cause, de conséquence, de but, de condition et de concession, ainsi que les outils grammaticaux qui permettent leur construction, y compris les plus rares et complexes : ces subordonnées sont en effet essentielles dans l'argumentation, en lecture comme dans l'expression. Pour les besoins du travail de l'expression écrite et orale, on rapproche systématiquement les subordonnées d'autres moyens linguistiques permettant d'exprimer les mêmes relations logiques ou situationnelles (connecteurs, groupes prépositionnels, etc.), et on explique les nuances des emplois argumentatifs de ces structures.

- Les programmes limitent explicitement les notions à aborder aux compléments circonstanciels de **cause**, de **conséquence**, de **but**, de **condition** et de **concession**. Le reste peut être évoqué ou revu en classe, mais il n'est pas appelé à faire l'objet d'une question lors de l'oral de l'EAF.
- Ils se limitent aux **subordonnées conjonctives circonstancielle**s, à l'exclusion donc des participiales – qui ne peuvent être objet d'interrogation à l'oral de l'EAF.
- Ils prévoient de **travailler au repérage et à l'identification du fonctionnement des outils grammaticaux de la subordination**, y compris les plus complexes (locutions conjonctives diverses).
- Entrer dans l'étude des conjonctives circonstancielles par la **question de la complémentation** ; cela permet de mettre les conjonctives en lien avec les « autres moyens linguistiques permettant d'exprimer les mêmes relations logiques et situationnelles » et donc de faire le point sur un certain nombre de notions.
- L'étude des conjonctives circonstancielles est explicitement **mis en relation avec l'usage argumentatif** qu'il en est fait par les auteurs dans les textes littéraires comme par les élèves dans leurs productions et écrites et orales.

L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique (classe de première)

On peut présenter les différentes formes de phrase interrogative associées au niveau de langue (ou registre) mais on vise à éclairer surtout les distinctions entre l'interrogation directe et les interrogatives indirectes (ou enchâssées), souvent peu maîtrisées dans les productions écrites et orales. On peut étudier plus précisément la syntaxe de la phrase interrogative (nature et fonction du mot interrogatif, notamment). Des prolongements ponctuels vers la phrase exclamative et les discours rapportés sont possibles. L'ouverture de perspectives pragmatiques, avec la prise en compte des actes de langage dans leur rapport aux types de phrases, offre enfin l'occasion d'approfondir la syntaxe de l'interrogation.

On retiendra donc :

1) Syntaxe de la phrase interrogative

- Nature et fonction du mot interrogatif
- Question de l'inversion du sujet en lien avec les niveaux de langue
- Ponctuation

2) Interrogation partielle / totale

3) Interrogation directe / interrogation indirecte

Les remarques sur la pragmatique de l'interrogation ne sont pas des attendus mais éventuellement des points à valoriser.

L'expression de la négation (classe de première)

Il s'agit d'étudier les différentes formes de construction de la négation ; l'examen de la phrase négative, de la préfixation et de l'opposition lexicale (antonymie) permet de travailler sur des unités de niveaux différents (mot, proposition) et s'ouvre naturellement à l'expression écrite et orale. À l'échelle des

textes, on peut observer le fonctionnement pragmatique de la négation (négations partielles, énonciations implicites, etc.) et les niveaux de langue utilisés.

- 1) Identification et analyse des éléments qui expriment la négation
- 2) Les différentes formes de construction de la négation
- 3) Négation partielle / portée de la négation
- 4) Négation implicite

RESSOURCES ÉDUSCOL

Dans la première partie de l'épreuve, l'explication est suivie d'une question de grammaire, qui « porte uniquement sur le texte [et] vise l'analyse syntaxique d'une phrase ou d'une partie de phrase ». Cette question a pour objet l'intelligence des phénomènes linguistiques : elle n'a pas vocation à ouvrir sur des questions stylistiques ou sur des hypothèses d'interprétation.

L'examineur cherche à vérifier la capacité de l'élève à analyser une phrase ou une partie de phrase – mot, groupe de mots ou proposition – et à rendre compte des relations entre ces composantes et de leurs fonctions. Il est donc exclu qu'un élève puisse être interrogé sur un ensemble d'occurrences ou sur une notion, du type « les compléments d'objet dans le texte » ou « le morphème que dans le texte ». La question ne saurait non plus prendre une forme telle que : « faites toutes les remarques nécessaires sur telle phrase ou tel groupe de mots ». On n'attend pas du candidat une problématisation de son analyse, ni un développement composé en réponse à la question. Les connaissances permettant d'identifier la classe grammaticale d'un mot, la fonction d'une proposition..., pour expliquer la construction d'une phrase sont bien sûr nécessaires, même si la justesse de l'analyse importe davantage que la connaissance du terme exact. Les notions dont la maîtrise est attendue sont celles de la grammaire scolaire. Étant donné le temps dont on dispose dans l'épreuve pour cette question (environ deux minutes), celle-ci est nécessairement brève, précise clairement ce qui est attendu du candidat et porte sur un volume de texte peu important. Elle peut consister, par exemple, à demander une ou plusieurs manipulations syntaxiques en vue d'éclairer une analyse, ou encore à poser une question portant sur la nature, la fonction, la construction d'une phrase ou d'une partie de phrase, mais aussi à inviter à une comparaison entre deux mots, groupes de mots ou propositions. Elle sollicite des connaissances et des capacités de réflexion linguistique, mais appelle de la part du candidat une réponse limitée, sans justification étendue. Aussi les questions ne doivent-elles pas présenter de difficultés particulières, et être à la portée d'un élève sérieux ayant reçu un enseignement précis et régulier. On trouvera quelques questions possibles dans la fiche proposant un exemple d'explication de texte sur un extrait de « L'isolement », de Lamartine.

Exemples

- ❖ Analysez l'expression de l'interrogation dans cette phrase.

On attend du candidat :

- qu'il identifie le type de la phrase – interrogative directe, marquée par la ponctuation en fin de phrase et la post-position du sujet (« ces vallons, ces palais, ces chaumières »), et qu'il en définisse et justifie le caractère partiel ;
- qu'il identifie la nature et la fonction du pronom interrogatif « que », complément d'objet direct du verbe « font ».

- ❖ Analysez la négation dans le vers 24.

On attend du candidat

- qu'il identifie la construction « Nulle part ... ne » ;
- qu'il reconnaisse le caractère partiel de la négation. On peut l'encourager à transformer la phrase pour l'aider à trouver ce sur quoi porte la négation.

On n'attend pas du candidat qu'il dise quelle est la nature de « nulle part », locution adverbiale.

- ❖ Transformez cette phrase de manière à faire apparaître une proposition principale et une proposition subordonnée circonstancielle de comparaison. Expliquez les transformations que vous avez opérées.

On attend du candidat

- qu'il propose une transformation acceptable ;
- qu'il explique la transformation en indiquant qu'il a introduit un verbe dans la seconde partie de la phrase, « ainsi que », « comme » ou « de même que » étant des locutions conjonctives ou conjonctions de subordination.

On n'attend pas du candidat qu'il définisse le sémantisme de la comparaison (conformité), ni qu'il s'interroge sur l'ellipse du verbe dans le système comparatif initial.

On notera que cet exemple sort strictement des programmes, la subordonnée de comparaison ne faisant pas partie de la liste des valeurs circonstancielle retenues.

- ❖ Transformez cette phrase de manière à obtenir une proposition principale et une proposition subordonnée circonstancielle ; identifiez la proposition subordonnée ; expliquez les transformations que vous avez opérées.

On attend du candidat

- qu'il propose une transformation acceptable ;
- qu'il délimite la subordonnée et en précise le type ; qu'il explique les transformations qu'il a faites.